



COMMUNIQUÉ

BUREAU DE LA MAIRIE

Pour diffusion immédiate

QUATRE COMMISSIONS CONSULTATIVES REPRENDRONT DU SERVICE !

Lévis, le 18 février 2014. - « C'est confirmé ! Quatre commissions consultatives chapeautées par la Ville de Lévis poursuivront leur travail au cours de notre présent mandat », a confirmé le maire de Lévis, monsieur Gilles Lehouillier, lors de l'adoption de la résolution faisant état des nominations pour les commissions consultatives *Jeunes et Ville*, *Aînés et Ville*, *Femmes et Ville* et *Handicapés et Ville*.

«Les commissions consultatives jouent un important rôle dans l'offre de service de la Ville. Je souhaite donc que les membres du conseil délégués puissent être d'importants acteurs qui sauront fournir au conseil municipal des orientations qui favoriseront le développement et l'épanouissement de la Ville, tout en répondant aux besoins des clientèles visées», a déclaré le maire de Lévis, monsieur Gilles Lehouillier.

Chaque commission, dans leur domaine respectif, consulte, étudie et formule des recommandations au conseil municipal à propos de divers sujets. Elles voient à établir les orientations et les politiques concernant le mieux-être de la clientèle visée sur le territoire lévisien. De plus, elles travaillent à connaître les besoins de ces clientèles, à proposer des solutions pour y répondre et à diffuser l'information nécessaire concernant les services qui leur sont offerts.

Le maire de Lévis a ajouté qu'il entendait participer aux premières rencontres de ces commissions, afin d'échanger avec les représentants du milieu sur le suivi de leurs recommandations.

Jeunes et Ville

Les membres du conseil municipal délégués pour participer à cette commission sont monsieur René Fortin à la présidence, monsieur Serge Côté à la vice-présidence et madame Fleur Paradis à titre de membre.

Aînés et Ville

La commission *Aînés et Ville* sera présidée par madame Janet Jones. Cette dernière sera accompagnée de monsieur Mario Fortier à titre de vice-président et de madame Brigitte Duchesneau à titre de membre.

Femmes et Ville

C'est à la conseillère municipale, madame Fleur Paradis, que revient la présidence de la commission consultative *Femmes et Ville*. Elle sera accompagnée de madame Ann Jeffrey à la vice-présidence et de madame Brigitte Duchesneau à titre de membre.

Handicapés et Ville

Enfin, la présidence de la Commission consultative *Handicapés et Ville* sera assurée par monsieur Mario Fortier. Monsieur Michel Patry en assurera, quant à lui, la vice-présidence alors que monsieur Clément Genest agira à titre de membre.

Outre les élus et élus, certains membres du personnel de la Ville et des représentantes et représentants de la population composent ces commissions. La représentativité variée au sein de ces commissions permet d'obtenir un réel portrait des secteurs concernés.

«Les élus et élues nommés au sein de ces commissions consultatives joueront un rôle clé dans l'offre de service de la Ville et seront ainsi au cœur de l'action», a conclu monsieur Lehouillier.

- 30 -

Source : Francis Martel
Attaché de presse
418 835-4960, poste 8241